Le journal de La Courneuve

reaction of the contraction of t

sOrtir N°60 Retrouvez l'actualité culturelle et la programmation du cinéma L'Étoile.



N° 590 du jeudi 5 au mercredi 18 janvier 2023



STATIONNEMENT

La nouvelle zone bleue, comment ça marche.

P.4

RÉTROSPECTIVE 2022

Retrouvez quelques moments forts de l'année écoulée. **NOUVEL ANNÉE**

Découvrez tout ce qui change en 2023. **PORTRAIT**

Mabana Sy Sawane ou la passion pâtissière.









ARRÊT SUR IMAGES





La forme sous toutes ses formes. Basket-ball, natation, volley-ball, danse... Les enfants ont pu découvrir de nombreuses activités proposées par l'École municipale d'éducation physique et sportive (Emeps) lors de la journée portes ouvertes qui s'est tenue le 14 décembre au centre sportif Béatrice-Hess.



Donner le droit à l'émerveillement. Pour que la période des fêtes soit joyeuse pour tous les enfants de la ville, la municipalité a décidé de remettre des chèques-cadeaux de 30 euros aux parents de jeunes de 3 à 15 ans habitant à La Courneuve. La distribution a eu lieu les 19 et 20 décembre à l'hôtel de ville.



Le loto festif et solidaire de Tempo Des sourires et des dons pour le Téléthon, c'est ce qu'a récolté l'association de sport et de loisirs Tempo à l'occasion du loto proposé à ses adhérent-e-s et aux seniors de la Maison Marcel-Paul le 17 décembre au gymnase El-Ouafi dans le cadre de Solid'air de fête.





Une tombola pour le Nouvel An. Rendez-vous incontournable de Solid'air de fête, la traditionnelle tombola a eu lieu le 1er janvier à la patinoire. Petit-e-s et grand-e-s ont remporté de sacrés lots comme des VTT, un ordinateur portable, des trottinettes...

Meilleurs vœux pour 2023

Le maire et la municipalité ont présenté leurs vœux à la population le mercredi 4 janvier à la patinoire.

C'est un réel plaisir que de pouvoir vous dire, au nom de la municipalité, qu'on vous souhaite le meilleur pour vous et vos proches.

Ici, à La Courneuve, en 2023, nous voulons continuer à être résolument du côté de la coopération et de la solidarité, résolument du côté de celles et ceux qui bousculent les égoïsmes particuliers parce que nous savons que c'est le seul chemin pour vivre mieux, ici et maintenant, et offrir des perspectives d'avenir positives.

Ici, et peut-être plus qu'ailleurs, dans cette ville où le monde se croise, la question de la paix prend une importance singulière. En novembre 2023, notre commune recevra une vingtaine de villes avec l'Alliance des civilisations des Nations unies, l'UNAOC, et ensemble, nous porterons un message de paix et de coopération entre les peuples, entre les villes, pour un monde plus juste et plus solidaire.

Les urgences, nous continuerons à les mener en ce début d'année avec notre « Bataille pour l'emploi ». Nous avons donné rendez-vous en février aux entreprises et aux services de l'État pour faire un premier bilan de cette bataille. Solidarité aussi dans les gestes du quotidien des Maisons pour tous, avec la patinoire, La Courneuve Plage, l'attention aux ancien-ne-s que vous retrouverez en 2023.

Alors que se prépare ce formidable événement que constituent les Jeux olympiques et paralympiques, nous tiendrons nos États généraux du sport le 28 janvier au moment de l'inauguration des importants travaux de rénovation du stade Nelson-Mandela.

En 1953, il y a soixante-dix ans, naissaient les classes de neige. Ce choix, nous le poursuivrons parce que nous



savons qu'il est nécessaire pour favoriser la réussite scolaire, aider à la découverte de nouvelles pratiques et, pour la très grande majorité des enfants courneuviens, permettre la découverte de la montagne.

L'année 2023 se charge de rendez-vous, de rencontres, d'initiatives dans une ville qui continue à se transformer. L'espace qui accueillait les bâtiments de l'usine KDI a commencé sa mutation, comme les 4000, comme le secteur des Quatre-Routes. La mue de Babcock débutera en 2023.

Pour mener nos ambitions d'une ville toujours plus solidaire, nous avons besoin d'être en lien avec les citoyen-ne-s. En octobre, nous organiserons un troisième référendum local pour continuer à renforcer le pouvoir de décider des habitant-e-s.

À partir de mai, vous verrez les élu-e-s pendant plusieurs semaines aux quatre coins de la ville dans le cadre des Tremplins citoyens avec cette volonté de débattre au plus près du présent et de l'avenir de La Courneuve.

2023 s'engage, nous y entrons avec détermination et confiance. Je vous souhaite à toutes et tous une bonne année 2023. Qu'elle soit la plus solidaire et la plus belle possible.



Extrait du discours de Gilles Poux, le maire, prononcé le 4 janvier lors de la cérémonie des vœux à la patinoire.





Stationnement

La zone bleue, c'est maintenant

Depuis le 1er janvier, les résident-e-s de la partie commerciale des 4000 Sud et de la zone élargie de la gare RER doivent placer un disque bleu sur le pare-brise de leur véhicule si elles et ils souhaitent se stationner provisoirement (1h30 maximum), et cela durant certaines périodes de la semaine et de la journée. Mode d'emploi.



Des marquages au sol, ici avenue Victor-Hugo, indiquent la présence d'une zone bleue.

e stationnement anarchique nuit grandement aux habitante-s dans leur vie quotidienne: il endommage le mobilier urbain, les revêtements et les plantations; il pollue les chaussées et les réseaux; il crée de la zizanie entre automobilistes et piéton-ne-s, entre résident-e-s et visiteur-euse-s; il suscite les stationnements en double file. Face à une situation mal vécue, la Ville entend mieux réguler le stationnement. C'est dans ce cadre que le stationnement payant a été mis en place au centre-ville, aux Quatre-Routes et aux abords immédiats de la gare RER. Par ailleurs, la mise en place progressive, avec Plaine Commune, du mobilier urbain nécessaire vise à dissuader les pratiques illicites.

Mais les dysfonctionnements subsistent. Aux 4000 Sud, une raison est que les parkings résidentiels paraissent aux habitant-e-s assez peu sécurisés. Aussi, plutôt que de louer des emplacements, elles et ils tendent à stationner dans l'espace public. Avec les bailleurs sociaux, la Ville travaille à aménager et sécuriser ces parkings et à proposer des offres commerciales adaptées aux locataires. Seine-Saint-Denis Habitat a ainsi progressivement engagé la rénovation de parkings résidentiels, comme dans les zones de l'Orme seul et de Balzac. Dans le secteur de La Tour, la rénovation du

parking résidentiel en sous-sol du centre commercial a pris du retard à cause d'un incendie. C'est pourquoi la zone bleue ne concerne dans un premier temps que la partie commerciale du quartier: abords du centre commercial et avenue du Général-Leclerc. Dans le quartier de la Gare, toutes les rues commerçantes et d'activités sont passées en zone bleue le 1er janvier. À terme, lorsque l'offre de parkings résidentiels sera suffisante, le stationnement public pourra être réglementé sur l'ensemble de la ville. C'est en agissant de concert sur ces différents modes de stationnement qu'une solution pérenne peut être progressivement apportée. • Nicolas Liébault

QUELLES SONT LES RUES CONCERNÉES?

- Du côté de la gare: Dans le quartier de la gare RER, la zone bleue sera mise en place dans les rues accueillant des commerces et/ou des entreprises: boulevard Pasteur dans sa partie nord, avenue Victor-Hugo, rue de Valmy, rue Suzanne-Masson, rue Émile-Zola, rue Crèvecœur, rue Pierre-Curie et rue Claude-Bernard. Le boulevard Pasteur côté Aubervilliers reste en stationnement payant.

- Du côté des 4000 Sud: La zone bleue portera sur le parking en surface du centre commercial, sur la rue du 17-Octobre-1961, sur la rue Geneviève-de-Gaulle et sur l'avenue du Général-Leclerc.

Comment ça fonctionne?

La zone bleue concerne les places où les conducteur-rice-s laissent leur véhicule pour une durée déterminée. Pour utiliser cette zone, il faut simplement possèder un disque de stationnement. Avant de laisser son véhicule, on doit l'apposer contre son pare-brise, après l'avoir réglé sur son heure d'arrivée par paliers d'une demi-heure. Ainsi, si vous vous garez à 10h07, vous placez la flèche sur 10h30. Les forces de l'ordre peuvent ainsi effectuer leur contrôle, sanctionnant par une contravention l'absence de disque conforme, le dépassement de l'heure d'arrivée ou un disque pas convenablement réglé ou absent sur le pare-brise. En cas de contravention, vous devrez vous acquitter d'une amende de 35 euros. Le disque doit être utilisé entre 9h et 19h, du lundi au vendredi. Un marquage au sol indique les places concernées. Ce dispositif incite la rotation des véhicules et facilite les procédures d'enlèvement des épaves et ventouses.

Un disque de stationnement vous est offert dans ce numéro. Vous pouvez aussi vous en procurer auprès de vos commerçant-e-s.

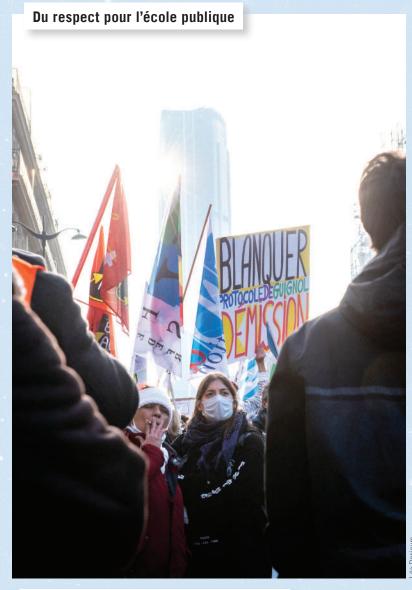


Le parking extérieur de la Tour aux 4000 Sud entre aussi dans le dispositif.

PARMI LES AUTRES INNOVATIONS

- Les études techniques et de mode de gestion sont en cours sur le parking résidentiel de La Tour, qui devrait être remis en location en
- Début 2023, des bornes seront posées pour protéger le trottoir de la rue Renoir côté Villon. Les automobilistes devront respecter le stationnement longitudinal pour libérer le trottoir obstrué par les véhicules garés en bataille.
- La sécurisation du trottoir de la rue Renoir de l'autre côté est reportée à 2024 ou 2025 lorsque le parking de La Tour sera rouvert.
- La faisabilité d'une aide financière municipale pour les locataires de parkings résidentiels via le CCAS (Centre communal d'action sociale) sera étudiée en 2023.





Pour un monde plus juste et plus durable



Habitant-e-s, membres du Conseil communal des enfants et du Conseil local de la jeunesse et élu-e-s partagent leurs propositions face aux défis sociaux et environnementaux lors de la Conférence courneuvienne pour la transition climatique et sociale du 29 janvier.



Comme chaque année de novembre à mars, les bénévoles du Secours populaire français (SPF), de l'Association des sauveteurs dionysiens (ASD) et de la Fédération française de sauvetage et de secourisme (FFSS) apportent de l'aide et du réconfort aux personnes à la rue.

Le 13 janvier, enseignant-e-s et élu-e-s de la ville manifestent pour dénoncer les mesures sanitaires chaotiques ainsi que le manque de considération et de moyens.



Dans le cadre d'un Parcours d'éducation artistique et culturelle, des écolierère-s de Joliot-Curie plantent une microforêt rue de Bobigny le 17 février. Une plantation qui s'inscrit dans la campagne de reboisement engagée par la municipalité avec Plaine Commune, « 2024 arbres pour 2024 ».



Pour permettre aux personnes qui accompagnent, soignent et rassurent un proche au quotidien (comme Nadia avec son fils Nahil) de partager leur expérience et de rencontrer des professionnel-le-s, un Café des aidants a lieu chaque mois à la Maison Marcel-Paul.



Après l'invasion militaire engagée par la Russie le 24 février, la Ville affiche son soutien à l'Ukraine et se mobilise pour organiser l'accueil des réfugié-e-s.



Centre de vaccination anti-Covid depuis 2021, le Centre municipal de santé (CMS) Salvador-Allende assure aussi les missions de la médecine scolaire depuis 2022. Un engagement salué par l'équipe municipale lors d'un temps convivial le 30 mars.



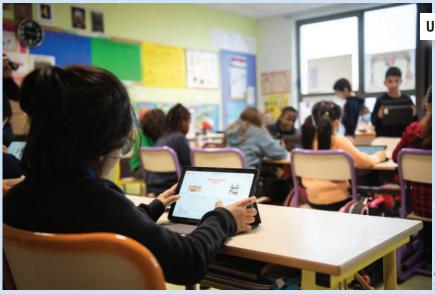
Initiation à la calligraphie chinoise, débat, déclamation de contes créoles... Le 16 février, pour la Journée internationale de la langue maternelle, municipalité et associations célèbrent la diversité linguistique et culturelle de la commune.



Le 19 mars, des élu-e-s et des représentant-e-s associatifs commémorent le $60^{\rm e}$ anniversaire de la signature des accords d'Évian et du cessez-le-feu mettant fin à la guerre d'Algérie.



Les associations Africa et Femmes solidaires organisent un bal féministe le 12 mars à la Maison de citoyenneté James-Marson pour remuer les corps et les consciences à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes.



Un écran au service du savoir

Pour lutter contre la fracture numérique et mettre en place de nouvelles façons d'apprendre, la Ville dote tous les élèves de CM1 et de CM2 d'une tablette numérique de mars à avril.



Le 21 avril, une « mise en eau » marque le lancement officiel des travaux de construction de l'équipement qui servira aux athlètes de water-polo pendant les Jeux olympiques et paralympiques (JOP) de 2024, puis aux habitant-e-s.

Un sport gonflé

Entre autres activités proposées par le service des Sports au cours des vacances de printemps, les enfants et les adolescents découvrent le « bubble foot », qui consiste à jouer au football tout en étant dans une bulle en plastique gonflable.



Les élèves de la seconde Métiers de la relation client spéciale JOP du lycée Arthur-Rimbaud organisent de A à Z des épreuves mêlant sport, handisport et jeu pour leurs camarades, le 10 mai au stade Géo-André.



Une vingtaine de jeunes engagés dans le projet Les Médias C'est Nous présentent leurs productions au siège de l'Alliance des civilisations des Nations unies (UNAOC) lors d'un séjour dans la ville américaine du 5 au 8 mai.

Défendre l'accès aux droits près de chez vous



Le déploiement en mai du bus La Courneuve mobile vise à aider les habitant-e-s dans leurs démarches administratives et à aller vers les citoyen-ne-s les plus éloignés des services publics.



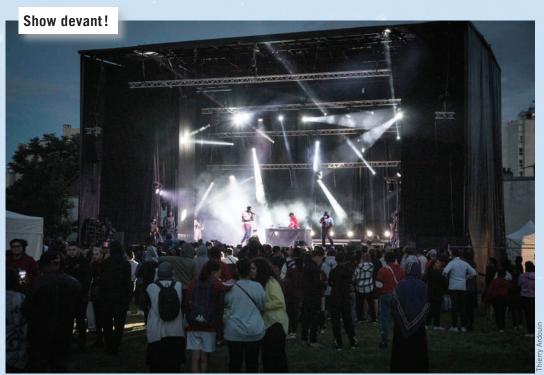
De la roue, du mât chinois, du trapèze, du ballon acrobatique et de la corde : les habitant-e-s s'émerveillent devant les numéros de la compagnie Galapiat dans le cadre de Place au cirque, le 14 mai sur la place de la Fraternité.



La Ville mène un chantier des collections pour mieux connaître et faire connaître ses œuvres d'art, conservées au sous-sol du centre culturel Jean-Houdremont.



Nouvelle députée PCF/Nupes de la 4° circonscription de Seine-Saint-Denis, la Courneuvienne Soumya Bourouaha fête sa victoire aux côtés du maire Gilles Poux et de la députée sortante Marie-George Buffet, le 18 juin à l'hôtel de ville.



Le rappeur Kalash Criminel régale les spectateur-rice-s rassemblés au parc de la Liberté le 25 juin, à l'occasion de La Courneuve Square.



La cérémonie du Contrat courneuvien de réussite, organisée le 29 juin, met en avant les bénéficiaires de ce dispositif de financement et d'accompagnement lancé par la Ville en 2013.



Dans le sillage de la Coupe d'Afrique des Nations féminine de football, l'association Propul'C lance son propre tournoi le 3 juillet au stade Géo-André, marqué par la victoire de l'équipe représentant le Sénégal.

Le 9 juillet, les joueurs de La Courneuve remportent la finale du championnat de France de football américain de première division Élite.



Baignade, activités sportives et culturelles, jeux... Avec La Courneuve Plage, du 9 juillet au 7 août, petit-e-s et grand-e-s ont mille occasions de se détendre et de s'occuper.



Le 1er septembre, les élèves de l'élémentaire Joliot-Curie font leur rentrée dans les bâtiments modulaires préfabriqués de grande qualité qui les accueilleront le temps des travaux de reconstruction du groupe scolaire.







Le 1^{er} octobre, le quartier du Vieux-Barbusse accueille l'ouverture de la saison culturelle avec, entre autres animations, un spectacle de danse contemporaine qui défie les lois de la pesanteur.



Mobilité, santé et partage des espaces publics: lors du référendum courneuvien organisé du 9 au 15 octobre, les habitant-e-s répondent par « oui » ou « non » à trois questions touchant leur vie quotidienne, issues des boîtes à idées mises à leur disposition au début de l'année. Un moyen d'influer sur les politiques municipales.



Pour s'inscrire à une activité ou se proposer Icomme bénévoles, les habitant-e-s ont rendezvous au traditionnel Forum des associations et de l'engagement le 3 septembre place de la Fraternité.



Des seniors de la Maison Marcel-Paul et des élèves de terminale du lycée Jacques-Brel se retrouvent autour d'un thé dansant à La Comète le 6 octobre, dans le cadre de la Semaine bleue.



D'octobre à novembre, la Ville collecte des CV pour montrer aux entreprises la disponibilité, la motivation et la valeur de ses habitant-e-s et réclamer des actions collectives en faveur de la formation et de l'embauche locales.



Pour préparer l'exposition qui aura lieu en 2023 pour le 70° anniversaire des classes de neige, les habitant-e-s de tout âge sont invités à partager leurs photos, cartes postales et témoignages.



Les travaux de démolition de l'ancienne usine vont bon train avant l'aménagement du quartier qui constituera un véritable centre-ville d'ici à 2030, avec des logements, des bureaux, des commerces, un groupe scolaire, une crèche...



La municipalité installe des violentomètres, qui permettent d'évaluer si la relation avec son partenaire est saine ou toxique, dans l'espace public à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes du 25 novembre.



Du 9 novembre au 16 décembre, la Maison pour tous Youri-Gagarine accueille l'exposition « Par nature » conçue par ses bénévoles à partir du fonds d'œuvres de la Collection départementale d'art contemporain de Seine-Saint-Denis, en partenariat avec le service Culture.



Être soigné, avoir des conditions de vie décentes, aller à l'école... Pour permettre aux enfants de découvrir leurs droits, la Ville organise une journée d'animations à l'école Louise-Michel le 26 novembre.





Sedfield

<u>DÉCOUVREZ EN AVANT-PREMIÈRE</u>



OFFRES EXCEPTIONNELLES(2)
POUR DEVENIR PROPRIÉTAIRE

NOVA GREEN

Appartements du studio au 5 pièces

01 87 64 40 00

LACOURNEUVE.OGIC.FR

(1) Les acquéreurs de logements neufs peuvent bénéficier d'un taux réduit de TVA sous réserve de respecter plusieurs conditions cumulatives tenant (i) au lieu de situation de l'immeuble (zones ANRU, quartiers NPNRU, quartiers prioritaires de la Ville ou dans une bande de 500m et 300m ou 300m de ces quartiers selon la date de demande de permis de construire) (ii) à l'usage de résidence principale du logement (exclut un achat en vue d'une résidence secondaire ou en vue de louer) et (iii) au niveau de ressources des acquéreurs (revenus N-2 sont pris en compte lors de la signature du contrat de réservation, ne doivent pas excéder les plafonds PLS+11% arrêté du 27,12.2021) (art.278 sexies l. 11 et 11 bis du CGI). Le taux réduit s'applique, toutes autres conditions remplies, si les plafonds de prix de vente au titre du PSLA sont respectés. Le bénéfice du taux réduit sera intégralement remis en cause si l'une des conditions de prix de vente au titre du PSLA sont respectés. Le bénéfice du taux réduit sera intégralement remis en cause si l'une des conditions de prix de vente au titre du PSLA sont respectés. Le bénéfice du taux réduit sera intégralement remis en cause si l'aux réduit et le taux normal diminué de l'aux normal diminué de l'aux normal diminué de l'Indépart de des conditions de l'étre remplies dans un délai de 10 ans qui suit le fait générateur notamment en cas de revente ou de changement de destination du logement. Un complément de sous l'étre remplies dans un délai de 10 ans qui suit le fait générateur notamment en cas de revente ou de changement de destination du logement. Un complément de destination du logement. Un complément de l'indéparte de la CGID, l'étails sur https://www.ogic.fr/residence-principale/tva-reduite. La résidence Nova Green à la Ca Curneuve est commercialisée sous forme de vente en état futur d'acté de l'indéparte de la CGID, l'étails sur https://www.ogic.fr/residence-principale/tva-reduite. La résidence Nova Green à la Ca Curneuve est commercialisée sous forme de vente en état futur d

TOUT CE QUI CHANGE EN 2023

SALAIRES, RETRAITES...

SMIC.

Hausse de 1,81%. Son montant mensuel net passe à 1353,07€, soit une hausse mensuelle de 24€, et 84€ de plus par oort au **1**er **janvier 2022** soit une hausse de 6,6% sur 1 an. Montant brut: 1709,28€.



Nouvelle hausse des pensions de base: +0,8% après les hausses de +1% en janvier 2022 puis +4% en juillet dernier.

Indemnité de télétravail

dans la fonction publique.

Revalorisation de 15 %. Son montant passe de 2,50 à 2,88€ par journée de télétravail effectuée, dans la limite d'un plafond annuel de 253,44€ (contre 220 € auparavant).

Indemnités complémentaires

d'activité partielle.
Fin du régime dérogatoire des indemnités complémentaires d'activité partielle: désormais assujetties et déclarées comme des revenus d'activité.

ÉNERGIE

€

Bouclier tarifaire.

La hausse des tarifs de gaz et d'électricité sera limitée à 15 %. Sont concernés: tous les ménages, les copropriétés, les logements sociaux, les petites entreprises et

les plus petites communes. La hausse maximale du prix du gaz sera donc fixée à 15% à compter de janvier 2023, et à 15% pour l'électricité dès le mois de février 2023.

Ma Prime Rénov'. Le budget alloué à cette aide à Le budget alloue a cette and la rénovation énergétique passe MaPrime



Compteur Linky.
Faute de compteur Linky installé, Enedis peut facturer 8,30€ tous les 2 mois pour la relève du compteur, sauf si vous réalisez et communiquez au moins 1 fois par an à Enedis un auto-relevé.

«Passoires thermiques».



Les logements dont la consommation énergétique (chauffage, éclairage, eau chaude, ventilation,

refroidissement...) est supérieure à 450 kWh/m₂ par an, sont interdits à la location.

AUTOMOBILE

Indemnité carburant travailleurs.

Nouveau nom de la «remise carburant», d'un montant de 100€. Un foyer avec 2 voitures pourra toucher 200€. Les 10 millions de foyers les plus modestes et qui travaillent vont en bénéficier.



Covoiturage.

Les conducteurs qui se lancent dans le covoiturage courte-distance reçoivent une prime de 100€, via la plateforme de covoiturage sur laquelle les trajets sont réalisés.

Prêt à taux zéro dans les ZFE.

Expérimentation de prêt à taux zéro (jusqu'à 30000€ remboursable en 7 ans)
pour l'achat d'un véhicule électrique ou hybride
dans les zones à faibles émissions mobilité
(ZFEm). Pour une voiture de 45 000€ max.
(60 000€ pour une camionnette). Prêt sans intérêt ouvert aux personnes dont le revenu fiscal ne dépasse pas 14000€ par an, ou aux micro-entreprises.

Malus écologique.

Le malus écologique pénalise les véhicules rejetant au moins 123 g/km de CO₂ (contre 128 g/km en 2022). Le montant maximal du malus passe de 40000€ à 50000€ pour les voitures rejetant à partir de 226 g/km de CO₂. Malus au poids pour véhicules de plus de 1800 kg: 10€/kg supplémentaire.



Assurance.

Hausse des primes d'assurance entre +2,5 et +3 % en moyenne.

LOGEMENT



PFI. Le taux de rémunération du PEL passe de 1% à 2%. Attention, ce taux de 2% s'appliquera aux PEL nouvellement ouverts en 2023 et pas aux PEL existants.

PRESTATIONS SOCIALES / SANTÉ

L'allocation aux adultes handicapés est déconiugalisée.



La prestation de compensation du handicap est élargie aux personnes ayant un handicap intellectuel.

Arrêts de travail / Covid-19.

Jusqu'au 31 décembre 2023, les salariés positifs à la Covid-19 peuvent bénéficier, s'ils ne peuvent pas télétravailler, d'un arrêt maladie «dérogatoire», indemnisé dès le 1er jour par l'Assurance maladie (contre un délai de carence de 3 jours appliqué en temps normal) et d'une durée pouvant aller de 5 à 10 jours, selon leur total traccinal selon leur statut vaccinal.

Congé de présence parentale.

Congé d'une durée maximale de 310 jours congé d'une durée maximale de 310 jour à poser dans un délai de 3 ans et qui s'adresse aux parents d'un enfant malade, handicapé ou victime d'un accident grave: comme pour les salariés du privé, les agents publics pourront le renouveler pour 310 jours, sans attendre le terme des 3 ans.

Arrêts de travail des indépendants.

L'indemnisation des arrêts de travail des travailleurs indépendants est calculée à partir des revenus perçus les 3 années précédentes. Les revenus de 2020, souvent très faibles, pourront ne pas être pris en compte dans le calcul de leurs indemnités.

Dépistage néonatal élargi.

Le dépistage à la naissance chez tous les nouveau-nés, permettant de dépister 6 maladies rares + la surdité permanente, est étendu à 7 maladies supplémentaires (des maladies rares mais graves, d'origine génétique pour la plupart).

IMPÔTS ET TAXES

Taxe d'habitation.

Fin de la taxe d'habitation pour la résidence principale. Elle reste applicable sur les résidences secondaires.

Taxe foncière.

En hausse dans de nombreuses villes à compter du 1er janvier 2023 (+52 % à Paris).

Taxe sur les logements vacants.

La taxe sur les logements vacants augmente: son taux passe de 12,5 % à 17 % pour la première année d'imposition

Impôt sur le revenu.

Nouveau barème applicable en 2023: En dessous de 10777€ de revenu imposable — Entre 10777€ et 27478€ — 11%. Entre 27478€ et 78570€ — 30%. Entre 78570€ et 168994€ — 41%. 0%. Au-delà de **168994€ →** 45%.

Prélèvement à la source.

Le seuil d'écart permettant la modulation des prélèvements à la source passe de 10 % à 5 %. Il est donc plus aisé, pour un contribuable, de réduire son taux en cas de perte de revenus en cours d'année.

Crédit d'impôt pour garde d'enfants.

Majoration du crédit d'impôt pour la garde d'enfants. La garde d'enfants de moins de 6 ans ouvrira droit à un crédit d'impôt, imputable sur l'impôt sur le revenu

Cryptomonnaie.

Entrée en vigueur de la réforme de la fiscalité des plus-values sur les cryptomonnaies.
Plus-values encaissées dans le cadre de la gestion de patrimoine privé: taxe de 12,8% (hors prélèvements sociaux). Plus-values encaissées dans des conditions analogues à un professionnel: soumises au barème progressif de l'impôt dans la catégorie des BNC (bénéfices non commerciaux).

FAMILLE



Nom de famille.

Changement de nom par décret: la publication au Journal officiel devient gratuite.

Nouvelle carte famille

nombreuse. La carte famille nombreuse est gérée par l'Imprimerie nationale et non plus par la SNCF. La nouvelle carte peut être commandée à partir du 2 janvier 2023 sur un nouveau

JEUNES / ÉTUDIANTS

Alternance.

Le montant de l'aide à l'embauche d'alternants passe à 6000€ pour chaque recrutement d'apprenti et de salarié en contrat de professionnalisation de moins de 30 ans (contre 5000€ pour l'embauche d'un alternant mineur et 8,000€ pour un alternant majeur

Préservatifs gratuits en pharmacie pour les jeunes de moins de 26 ans.

FORMATION

CPF

Obligation pour les salariés de participer financièrement aux formations auxquelles ils s'inscrivent via leur compte personnel de formation (CPF), quel que soit le niveau de droits disponible sur

CONSOMMATION

Timbres

Fin du timbre rouge physique remplacé par la «e-lettre rouge» accessible uniquement en ligne au prix de 1,49 € (contre 1,43 € pour le timbre rouge).

Démarchage commercial.
Les plateformes de démarchage commercial ne peuvent plus vous appeler à partir de numéros commençant par 06 ou 07 et doivent utiliser des numéros commençant par 09.

Passe Navigo. Son prix passe de 75,20€ à 84,10€ par mois, soit une hausse de 12%.



Emballages jetables.
La restauration rapide doit utiliser de la vaisselle réutilisable (gobelets, couvercles, assiettes eu couvercles, eu couvercles, eu couvercles, assiettes eu couvercles, eu couvercl couvercles, assiettes ou couverts. pour les repas et les boissons servis à table

Tabac

øl ⊓⊞İΦ

(Ex.: Fortuna Bleu passe de 9,9€ à 10€, JPS Cool de 9,8€ à 9,9€, The King Rouge de 9,7€ à 9,8€, News & Co Bleu de 9,9€ à 10€...). Hausse moyenne du paquet en 2023: +0,50€.

ANIMAUX

Broyage des poussins mâles.

Cette pratique est désormais interdite.
Tous les couvoirs doivent disposer de machines d'ovosexage permettant de déterminer le sexe des embryons dans l'œuf afin d'éliminer les mâles avant l'éclosion.

PLUS TARD EN 2023

Livret A.

Son taux devrait passer de 2% à plus de 3% à compter du 1^{er} février 2023.

Autoroutes.

La hausse annuelle des péages des réseaux d'autoroutes sera, au 1^{er} février 2023, de **4,75**% en moyenne contre 2% en 2022.

Assurance chômage.

La durée d'indemnisation est réduite de 25% pour les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi à compter du 1er février 2023 (une personne qui avait droit à 24 mois d'allocations n'a plus droit qu'à 18 mois). 24 mois d'altocations n'a plus droit qu'à 18 mois).

Dans ce cadre, une durée minimale
d'indemnisation de 6 mois a été prévue par
l'exécutif. En cas de retournement de l'économie
(taux de chômage supérieur à 9% ou en hausse
de 0,8 point sur 1 trimestre) les règles actuelles
seront de nouveau appliquées.

Allocations familiales.

Hausse d'environ +1,7% à compter du 1er avr. 2023.

Ticket de caisse. Fin de l'impression systématique du ticket de caisse dans les magasins. Seulement à la demande du client, à compter du 1 ° avril 2023.

Rémunération des enseignants. Augmentation de 10% en moyenne à la rentrée 2023, sans condition pour les professeurs

Pass Culture. Le Pass Culture, un dispositif d'accès aux activités culturelles à destination des jeunes, est étendu aux élèves de 6° et de 5° à compter de la rentrée 2023.

Toutes les ZFE (zones à faibles émissions) existantes, à l'exception de celle de St-Étienne, vont interdire d'accès à davantage de véhicules en 2023. Certaines dès le 1^{er} janvier (Lyon, Montpellier, Reims...). Métropole du Grand-Paris, les véhicules Crit'Air 3 pourraient être interdits dès le 1^{er} juillet prochain.

ÉTAT CIVIL

NOVEMBRE

• 25 Ayoub Hemri

MARIAGE

• Yassir Moussabay et Mohmad Mahera Fatema • Harry Moise et Stéphanie Diatta •

• Jérôme Bertrand et Caroline Montfort • Mamadou Traore et Mariam Drame •

• Kamal Mezira • Kamel Dadouche • Huvnh NGO • Antonia Cau ép. Geslain • Xiangna Zeng ép. Liang • Maria Barile ép. Montaruli • Zaman Amir • Nadia Mokrane • René Trauffler • Maurice Cohen • Maurice Barbier • Nagalingam Kandasamy •

NUMÉROS UTILES

PHARMACIES DE GARDE CONSULTER MONPHARMACIEN-IDF.FR

POMPIERS: 18 • POLICE-SECOURS: 17 • SAMU: 15

COMMISSARIAT DE POLICE

MÉDECINS DE GARDE

Place du Pommier-de-Bois Tél.: 0143117730

Urgences 93 - Tél. : 01 48 32 15 15 **CENTRE ANTI-POISON**

Hôpital Fernand-Widal - 200, rue du Faubourg Saint-Denis, Paris - Tél.: 01 40 05 48 48

COLLECTE DES DÉCHETS

Tél.: 0 800 074 904 (gratuit depuis un fixe).

ACCOMPAGNEMENT ET TRANSPORT **DES PERSONNES ÂGÉES**

Tél.: 01 71 89 66 15. Les mardis et vendredis. MAIRIE Tél.: 01 49 92 60 00

PLAINE COMMUNE

21, avenue Jules-Rimet, 93218 Saint-Denis. Tél.: 01 55 93 55 55

PERMANENCES DES ÉLU-E-S

 M. le maire, Gilles Poux, reçoit sur rendez-vous. Pour obtenir une entrevue, vous pouvez lui adresser un courrier à l'hôtel de ville ou lui écrire à l'adresse suivante: maire@lacourneuve fr

Pour obtenir un rendez-vous avec les élu-e-s, un formulaire est à remplir à l'accueil de la mairie.

 M^{me} la députée, Soumya Bourouhara, reçoit sur rendezvous. Tél. : 01 42 35 71 97

M. le président du Conseil départemental, Stéphane

Troussel reçoit chaque mercredi de 14h à 17h. Pour prendre

rendez-vous, écrivez à l'adresse suivante : stephane.troussel@lacourneuve.fr

PERMANENCES DES ÉLU-E-S SANS RENDEZ-VOUS tous les mercredis et jeudis (hors période scolaire et grève) sans rdv. De 16h à 18h a l'Hôtel de Ville.

PERMANENCES DE L'ADIL

Permanences d'information/conseil auprès des propriétaires et des locataires des logements privés (copropriété, contrat de location, charges impayées...). Consultation gratuite. Centre administratif Mécano, 3. mail de l'Égalité.

RDV avec l'ADIL les deuxième et quatrième jeudis matin du mois, de 8h30 à 12h. Contacter l'UT Habitat de La Courneuve. **Tél. : 01 71 86 37 71**

MÉDIATHÈQUE AIMÉ-CÉSAIRE

Mardi, de 14h à 20h, mercredi, vendredi et samedi, de 10h à 18h, jeudi, de 14h à 18h, dimanche, de 14h à 18h à partir du 17/10. 1, mail de l'Égalité.

MÉDIATHÈQUE JOHN-LENNON

Mardi, de 14h à 19h, mercredi et samedi, de 10h à 12h et de 14h à 18h, vendredi, de 14h à 18h, Fermée les lundis, ieudis et dimanches. 9, av. du Général-Leclerc.

9 JANVIER RÉUNION STOP GALÈRE



La campagne de mobilisation #StopGalere se poursuit! Une réunion publique en présence de Stéphane Troussel et Gilles Poux est prévue pour évoquer entre autres la hausse du prix du Pass Navigo et la qualité des transports publics. Si vous souhaitez signer la pétition, c'est ici: www.stopgalere.fr
Salle Philippe-Roux, à 18h30.

11 ET 12 JANVIER SPECTACLE NOS PETITS PENCHANTS



Des marionnettes nous emmènent à la rencontre de cinq personnages qui vivent dans le même immeuble et ont tous et toutes un rapport différent au bonheur. Un spectacle sans paroles mais avec beaucoup de rires et d'émotions...

Centre culturel Jean-Houdremont, à 10h et 14h30.

12 JANVIER

SENIORS ATELIER GALETTE



La Maison Marcel-Paul propose un atelier cuisine! Venez préparer une galette! La dégustation est prévue le lendemain. Maison Marcel-Paul, à 14h. Dégustation le 13 janvier à 14h.

13 JANVIER CULTURE CAPSULE



Restitution de *Capsule*, de la compagnie Éponyme. Vous découvrirez des univers aussi multiples que curieux, aussi sensibles qu'ordinaires...

La Comète, à 19h. Entrée libre sur réservation à lacomete@lacourneuve.fr ou au 06 52 27 12 15.

DU 13 JANVIER AU 22 MARS EXPOSITION « DEBOUT, COUCOU, GENOU! »



De manière joyeuse et ludique, Lucie Félix vous invite dans son univers au graphisme simple, épuré et coloré. Place à l'imaginaire avec une interprétation grandeur nature de ses livres-objets. Il s'agit d'expérimenter ici d'autres manières de lire et de (se) raconter des histoires, que l'on soit grand ou tout petit. En collaboration avec le Salon du livre et de la presse jeunesse en Seine-Saint-Denis. **Médiathèque Aimé-Césaire.**

14 JANVIER SOLIDARITÉ CHÈQUES-CADEAUX



La municipalité a organisé les 19 et 20 décembre une distribution de chèques-cadeaux d'une valeur de 30 euros à tous les enfants courneuviens âgés de 3 à 15 ans. Pour celles et ceux qui n'ont pas pu retirer leurs chèques-cadeaux, une nouvelle session est organisée.

Pôle administratif Mécano de 9h à 14h. Préinscriptions sur Notre Avis. Aucune procuration n'est possible.

18 JANVIER CULTURE PÉROU

L'association Orphanco vous propose de découvrir les langues du monde par des jeux et des exercices pour tous les âges! Pour les familles et les enfants à partir de 7 ans qui savent lire.

Médiathèque Aimé-Césaire, à 14h30.

19 et 20 JANVIER SPECTACLE LE JARDIN DU POSSIBLE

Un jardinier muet parcourt un jardin constitué de végétaux et de minéraux éclairés sur le sol, construisant et déconstruisant des paysages, en fonction de ses rencontres avec les matières ou avec les visiteur-euse-s. Ici tout est possible et peu importe le résultat.

Centre culturel Jean-Houdremont, à 9h30 et 11h. À partir de 18 mois.

20 JANVIER CULTURE REPAS THÉMATIQUE

À l'occasion du Nouvel An chinois, le Café citoyen vous propose de venir déguster un délicieux menu à base de riz sauté et d'aubergines caramélisées (façon hongshao), d'un poulet juteux et croustillant (à la cantonaise) et d'un dessert de tapioca aux saveurs mangue et coco.

Maison de la citoyenneté James-Marson, à 12h. Réservation obligatoire avant le 16 janvier à maisondelacitoyennete@ lacourneuve.fr ou au 01 71 89 66 29. Tarif: 10 euros.

21 JANVIER CONFÉRENCE TROUBLES DYS



La Maison de l'éducation et l'association AGIR organisent une conférence sur les troubles DYS: mieux les comprendre pour mieux les accompagner. Une prochaine suivra le 11 février.

Maison de la citoyenneté James-Marson, de 9h à 12h.

JUSQU'AU 23 JANVIER SONDAGE ÉTATS GÉNÉRAUX DU SPORT

La municipalité souhaite votre avis sur la pratique sportive. Pour cela, elle a créé un sondage pour lequel vous pouvez répondre en ligne.

Rendez-vous sur la plateforme Notre Avis: https://notreavis.lacourneuve.fr/sport/

23, 24, 26 et 27 JANVIER SPECTACLE L'ÎLE DES ESCLAVES

La compagnie Les Enfants du paradis vous invite à plusieurs représentations de *L'Île des esclaves*, de Marivaux.

La Comète, à 20h le 23/01, à 14h30 et 20h le 24/01 et à 14h30 les 26 et 27/01. Entrée libre sur réservation à lacomete@ lacourneuve.fr ou au 06 52 27 12 15.

25 JANVIER MUSIQUE OUM KALTHOUM



Rencontre à la Maison de la citoyenneté James-Marson, en présence d'Ariane Zevaco, anthropologue des circulations musicales et poétiques, programmatrice de musiques du monde, à propos de l'artiste Oum Kalthoum.

Maison de la citoyenneté James-Marson, à 14h. Un goûter suivra.

26 JANVIER SENIORS VISITE DE



Du Palais de la Cité médiévale à la prison révolutionnaire, venez découvrir l'architecture et l'histoire de la Conciergerie, au cœur de l'île de la Cité. Un atelier pratique avec des outils d'artisan fera suite à cette visite, sur les traces du Moyen Âge.

Rendez-vous à 9h à la gare RER Aubervilliers/ La Courneuve. Tarif: 3 euros.

JUSQU'AU 26 JANVIER LECTURE HISTOIRES COMMUNES



Le festival de contes Histoires communes revient dans les médiathèques de la communauté d'agglomération. Retrouvez le programme complet sur

27 JANVIER DÉBAT LE SPORT POUR TOUTES ET TOUS?

www.mediatheques-plainecommune.fr

Rencontre-débat sur la thématique « sport et société ». Un-e représentant-e de la FSGT (Fédération sportive et gymnique du travail) et un-e représentant-e de l'INJEP (Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire) interviendront.

Maison de la citoyenneté James-Marson, à 18h30.

28 JANVIER RENCONTRE FORUM DE LA COPROPRIÉTÉ

Rendez-vous pour le troisième Forum de la copropriété de La Courneuve! Pour poser vos questions ou obtenir des informations essentielles, n'hésitez pas à venir.

Espace jeunesse Guy-Môquet, de 9h à 14h. Entrée libre.

28 JANVIER SPORT ÉTATS GÉNÉRAUX

Les États généraux du sport se poursuivent. À cette occasion, la municipalité organise une rencontre-débat et profitera de cette journée pour inaugurer le stade Nelson-Mandela.

Maison de la citoyenneté James-Marson, à 10h pour le débat. Inauguration du stade en après-midi. Mabana Sy Sawane, pâtissière et entrepreneure

« On gagne toujours à apprendre »

Toujours à l'affût de nouvelles saveurs, de nouvelles rencontres et de nouvelles compétences, Mabana Sy Sawane compte ouvrir un salon de thé-librairie à son image: inventif et rassembleur.



on truc, c'est la créativité. « J'ai toujours bien aimé l'art et j'ai choisi un bac avec une option Arts plastiques, sourit Mabana Sy Sawane. À la base, je voulais être architecte, mais je n'avais pas assez de sous

Venu des États-Unis, cet art culinaire consiste à sculpter, modeler et décorer avec de la pâte à sucre des gâteaux spectaculaires, souvent destinés à des événements tels que des anniversaires ou des mariages. « C'est plus visuel que gustatif, parce que c'est assez sucré, mais j'essaie d'allier ça avec mes acquis en pâtisserie classique française pour trouver un entre-deux, en gérant bien le taux de sucre, en faisant des crèmes assez légères... »

Sur sa page Instagram sy.joliepatisserie, elle expose ses créations, qu'elle met des jours à imaginer et à travailler dans les moindres détails, tout en minutie et en patience. « On dessine un prototype sur papier puis on commence toujours par confectionner les détails, comme les fausses fleurs en sucre. » Pendant quelque temps, celle qui a suivi une licence d'administration économique et sociale comme formation initiale jongle entre son métier d'assistante de direction et son activité de microentrepreneure, en tant que traiteure puis pâtissière.

En 2018, elle décide de se lancer à 100% dans la pâtisserie. « C'était le moment de me jeter à l'eau, j'avais monté mon business plan, alors j'ai demandé une rupture conventionnelle à mon ancien employeur », explique-t-elle.

Il y a forcément

a en commun.»

des choses qu'on

Son projet à terme? Ouvrir son propre établissement, un salon de thé-librairie avec aussi une offre de restauration, de préférence à La Courneuve où elle habite depuis 2014 après avoir

vécu à Paris et à Montpellier. « Je lis beaucoup, des contes en particulier, qui apprennent énormément de choses sur les civilisations. Quand j'étais petite, je me suis plongée dans des contes tsiganes et je me suis rendu compte que la morale et les valeurs de ce peuple n'étaient pas si éloignées que ça de celles de mon ethnie en Côte d'Ivoire. » Ateliers de danse, de chant, de lecture, de jeu... Il s'agirait de susciter des rencontres et du partage autour des mets salés et sucrés gastronomiques qu'elle préparerait, principalement avec des produits de saison et issus de circuits courts, et des livres (ouvrages de fiction, romans d'auteur, contes...) qu'elle choisirait. « C'est une ville où il y a beaucoup de communautés qui ne se connaissent pas, si je peux apporter ma petite pierre à l'édifice en faisant en sorte que les gens s'ouvrent aux autres et échangent sur leur culture, c'est tant mieux. Il y a forcément des choses qu'on a en commun. Et quand on prend le temps de s'intéresser à une personne, ça crée du respect mutuel. »

Pour acheter le matériel de pâtisserie et la vaisselle nécessaires, Mabana Sy Sawane a bénéficié fin 2020 d'un Contrat courneuvien de réussite (CCR). En attendant de trouver le local idéal, elle travaille comme cheffe de partie pâtisserie dans un établissement très branché du XX^e arrondissement de Paris. Un emploi stable qui lui permet de mettre de l'argent de côté et de gagner en expérience. « Je ne suis pas pressée, glisset-elle. Le plus important pour moi, c'est de pouvoir justifier de mes compétences auprès de mes futurs consommateurs. On gagne toujours à apprendre de toute façon. » Un emploi qui lui permet aussi

> d'expérimenter plein de choses pour le brunch dominical proposé aux client-e-s et d'explorer de nouvelles saveurs auprès d'une collègue japonaise, qui lui a notamment fait découvrir le mochi, un petit gâteau de farine de

riz gluant. « Il y a aussi des produits de Côte d'Ivoire ou d'autres pays d'Afrique, comme les fleurs d'hibiscus, que j'aimerais plus connaître et maîtriser pour les intégrer dans mes pâtisseries. J'ai fait une création avec du matcha [thé vert japonais en poudre, ndlr] et des fleurs d'hibiscus en gelée, ça marche bien. » Du beau, du bon et du partage, son credo. • Olivia Moulin

pour financer une école. » Alors, après avoir réussi en 2015 un CAP Pâtisserie en accéléré à l'Agence de formation et de conseil en insertion (AFCI) de Pantin, elle a vite suivi une autre formation, en « cake design » cette fois.

regards

38, av. de la République - 93126 La Courneuve Cedex Tél.: 01 49 92 61 40 - Fax: 01 49 92 62 12 Web: www.lacourneuve.fr Courriel: regards@lacourneuve.fr Direction de la publication: Gilles Poux Direction de la rédaction: Pascale Fournier Conception éditoriale et graphique: Babel Rédaction en chef: Pascale Fournier Rédaction en chef adjoint: Nicolas Liébault Rédaction: Joëlle Cuvilliez, Mariam Diop, Isabelle Meurisse, Olivia Moulin Secrétariat de rédaction: Stéphanie Arc et

Stéphanie Durteste

Maquette: Farid Mahiedine

Photographie: Léa Desjours

Photo de couverture: Nô
Couverture du sOrtir : Charlotte Audureau
Ont collaboré à ce numéro: Thierry Ardouin,
Patrick Artignan, Marc Chaumeil, Jeanne Frank,
Fabrice Gaboriau, Meyer, Arnaud Robin, William

Alexander Runnels, Nicolas Vieira

Pour envoyer un courriel à la rédaction:

prenom.nom @lacourneuve.fr Impression: Public Imprim Publicité: Médias & publicité -A. Brasero: 01 49 46 29 46

Ce numéro a été imprimé à 19000 exemplaires.